



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

Service : Service technique  
Dossier suivi par : Cécile Achten  
T. 30 91 91-504  
F. 30 91 91-500  
[technique@kehlen.lu](mailto:technique@kehlen.lu)

## AVIS AU PUBLIC

### EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société OTIS Luxembourg s.à r.l. a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un ascenseur à Olm, 1 Kiischtewee, pour le compte de SNHBM.

La demande d'autorisation concernant le dossier N° 3A/2024/2893/176 du 04 octobre 2024 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 18 octobre 2024 au 04 novembre 2024 inclus.

Kehlen, le 18 octobre 2024

Le Bourgmestre,  
Eischen Félix

Le Secrétaire,  
Haas Marco



05/11/2024